



Bureau de normalisation
du Québec

Le BNQ est membre du Système national
de normes (SNN).



La marque de la
gestion forestière
responsable

Le BNQ est un organisme de
certification accrédité FSC®

FSC-ACC-074



CERTIFICAT

Certificat n° : **52328-1-03**
Chaîne de traçabilité n° : **BNQ-COC-523281 / BNQ-CW-523281**
Code de licence n° : **FSC-C023585**

Date de certification initiale : **27 juillet 2009**
Date de délivrance : **4 juin 2019**
Date d'expiration : **27 juin 2022**

Le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) certifie que le système de contrôle de la chaîne de traçabilité mis en œuvre par :

NORBORD INC. DIVISION LA SARRÉ

couvrant le groupe de produits suivants :

Panneaux de bois à lamelles orientées (OSB)

utilisant la méthode de traçabilité suivante : **Système de crédits**

aux sites suivants :

210, 9^e Avenue Est, C. P. 280, La Sarre (Québec) J9Z 2X5

a été évalué et jugé conforme aux exigences des normes suivantes :

FSC-STD-40-004 V3-0
FSC-STD-40-005 V3-1
FSC-STD-50-001 V2-0

Le présent certificat est délivré conformément aux exigences du programme de chaîne de traçabilité du *Forest Stewardship Council*™ et conformément aux procédures du BNQ. La liste des essences et des produits certifiés FSC couverts par ce certificat peut être obtenue sur le site Web www.info.fsc.org. Sa validité est vérifiable à l'adresse www.bnq.qc.ca/fr/clients-certifies.html.

Isabelle Landry, directrice des opérations
Bureau de normalisation du Québec

Ce certificat demeure la propriété du BNQ et, conformément aux procédures établies, peut être retiré à l'entreprise.

Tous les certificats doivent être retournés au BNQ, à sa demande.

Ce certificat ne constitue pas d'évidence qu'un produit fourni par le détenteur de ce certificat est certifié FSC® ou FSC® Controlled Wood.

Les produits offerts, livrés ou vendus par le détenteur de ce certificat sont considérés couverts par la portée du certificat lorsque la déclaration FSC® est clairement stipulée sur les factures et les documents de livraison.